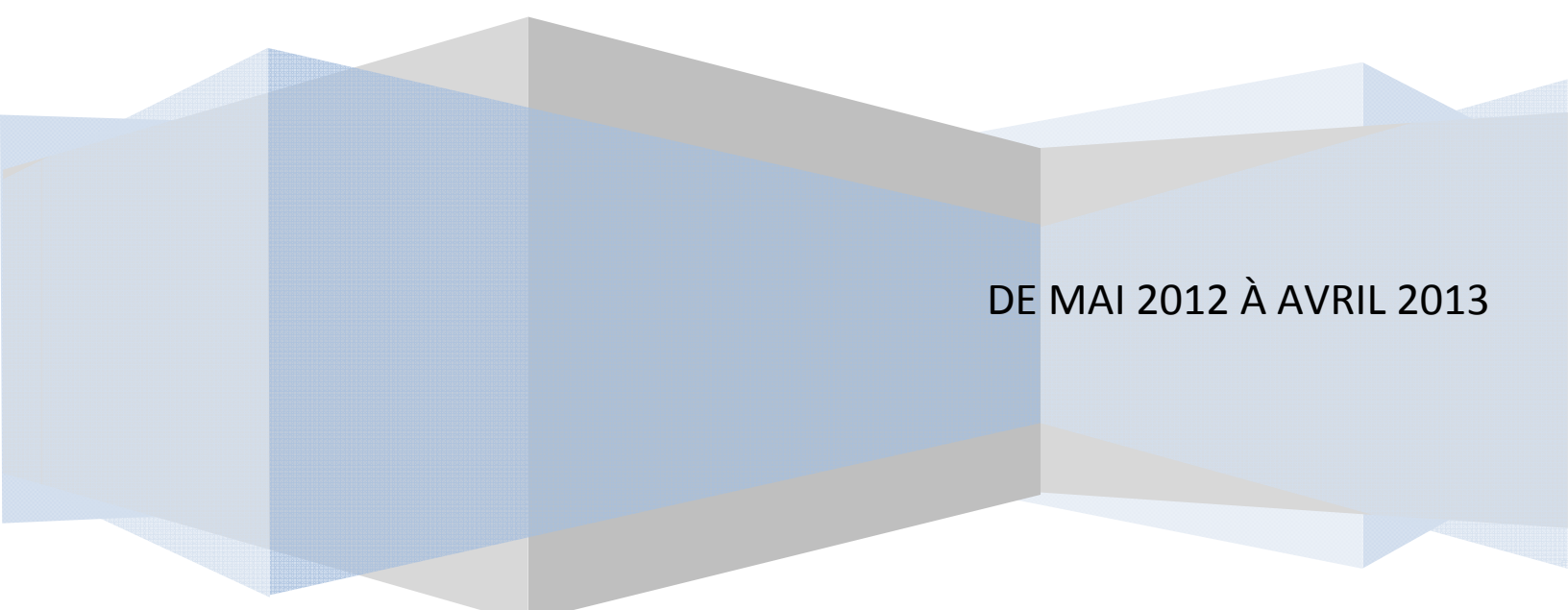


# RAPPORT ANNUEL

**Ann Nickerson, B.Sc.Pharm., FCSHP**

**Présidente de l'ASPNB**



**DE MAI 2012 À AVRIL 2013**

L'exercice 2012-2013 de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick (ASPNB) a été marqué par le changement et les progrès. Pour mon premier exercice à titre de présidente, j'ai axé mes efforts sur la croissance de l'ASPNB à partir des zones. En avril 2012, l'ASPNB comptait environ 146 membres, principalement des participants au congrès annuel, qui avait lieu le mois suivant, à Edmundston. En effet, l'adhésion à l'ASPNB et à l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) est comprise dans les droits d'inscription au congrès (ASPNB : 15 \$; ACSP : 20 \$).

- © Date d'expiration de l'adhésion : Conformément à la politique de l'ACSP en la matière – et pour être plus juste envers les nouveaux membres –, l'adhésion est désormais valide pendant un an à compter de la date de demande d'adhésion, au lieu d'expirer le 31 mars. Il s'agit d'un changement aux règlements, qui prévoyaient effectivement l'expiration de toutes les adhésions en avril; ce changement a été approuvé par le conseil d'administration pour que les nouveaux membres puissent profiter des avantages de l'adhésion pendant une année complète.

Le conseil soutient notre objectif par rapport à la tenue de réunions trimestrielles de zone par les représentants de zone. Dans les zones où on a organisé de telles réunions, on a observé un intérêt et un enthousiasme accrus pour la mission de l'ASPNB, et donc une hausse des adhésions.

### **Énoncé de mission**

#### **L'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick**

L'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick assure un leadership afin d'améliorer la qualité des soins de fin de vie pour les personnes atteintes d'une maladie qui met leur vie en danger et pour leur famille. Elle travaille en collaboration avec l'Association canadienne de soins palliatifs et d'autres intervenants provinciaux et nationaux afin de faire avancer les soins palliatifs au Nouveau-Brunswick et au Canada.

[www.nbhpcaspnbc.ca](http://www.nbhpcaspnbc.ca)

Nous avons également pour objectif d'accroître les occasions d'informer le personnel des foyers de soins et des établissements de soins spécialisés du Nouveau-Brunswick sur les normes et pratiques exemplaires pour des soins palliatifs de qualité. Nous voulions en outre augmenter la participation du personnel aux ateliers *Learning Essential Approaches to Palliative End of Life Care* (LEAP) à l'échelle des zones.

Les sept zones de l'ASPNB ont offert des ateliers LEAP, et cinq ateliers sont prévus au cours du présent exercice dans plusieurs des zones.

Au nom du conseil d'administration de l'ASPNB, nous souhaitons féliciter les membres suivants du conseil pour leurs réalisations pendant l'exercice :

- [Rinette Côté](#) a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II pour sa contribution aux soins palliatifs.
- [Sharon O'Brien](#) a reçu le George Wakeling Award du Third Age Centre de l'Université St. Thomas pour sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées néo-brunswickoises.
- La [D<sup>re</sup> Pam Mansfield](#) a assumé le rôle de porte-parole auprès des médias (Radio de la CBC, *Maritime Noon* et *National Post*) quant à la nouvelle politique relativement aux ordonnances de ne pas réanimer.
- [Ann Nickerson](#) a été nommée Fellow de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (FCSHP) pour ses travaux de recherche fondés sur la pratique et son influence sur l'exercice de la pharmacie partout au pays.

Les zones de l'ASPNB reflètent les anciennes régions régionales de la santé, telles qu'établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2009 :



Vu l'ampleur du territoire couvert et des initiatives locales, on a déterminé que la division de l'une des zones les plus vastes pourrait favoriser une meilleure organisation. Au prochain congrès, le conseil proposera donc de diviser la Zone 6 comme suit :

- Zone 6A, Bathurst et les environs
- Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs

Les deux représentants de la zone étaient précédemment désignés comme le représentant principal et le remplaçant. À sa réunion du 21 février 2013, le conseil d'administration a convenu que cette distinction n'était pas nécessaire et que les deux représentants disposeraient désormais des mêmes droits de vote.

Le comité de consultation médicale a sélectionné deux questions sur lesquelles mettre l'accent :

1. Formation, voire certification, en soins palliatifs pour les aides-soignants à domicile, et assignation, dans la mesure du possible, du même aide-soignant tous les jours afin d'assurer la continuité des soins. Responsable : D<sup>re</sup> Renée Turcotte
2. Proposition d'un formulaire de commande permanente pour les soins palliatifs à l'intention des foyers de soins

La D<sup>re</sup> Pam Mansfield est présidente du comité de consultation médicale.

Le gouvernement provincial a demandé à deux membres du conseil de l'ASPNB, soit la D<sup>re</sup> Pam Mansfield et Susan Currie, de siéger au Comité consultatif sur les soins palliatifs du Nouveau-Brunswick, dont le mandat est de concevoir un cadre pour la prestation des soins palliatifs dans la province. L'ASPNB espère que ce comité contribuera à harmoniser les soins palliatifs offerts à l'échelle provinciale.

L'ASPNB a fait l'acquisition du **progiciel Sumac** afin de structurer les adhésions et d'être en mesure d'envoyer des avis de présentation dans les temps voulus pour augmenter les adhésions et favoriser leur renouvellement. Auparavant, la presque totalité des membres de l'ASPNB étaient des participants au congrès annuel.

Le conseil a établi qu'il n'est pas viable de se fier uniquement à la participation au congrès annuel pour maintenir l'adhésion à l'ASPNB. Notre vision pour l'exercice était donc d'accroître l'adhésion à partir des zones, en exigeant la tenue de réunions trimestrielles de zone et en incitant les membres à y participer en raison de leur intérêt pour les soins palliatifs, et non de leur participation au congrès.

Cette initiative a connu un certain succès dans la Zone 1B, Moncton, où on a recueilli des fonds en vue de remettre 7 bourses de 50 \$ à des infirmières œuvrant dans des foyers de soins afin qu'elles puissent assister à l'atelier LEAP. On a aussi offert 3 bourses de 200 \$ à des infirmières à domicile (Programme extra-mural) et 3 bourses de 80 \$ à des bénévoles pour qu'ils puissent assister au congrès annuel de l'ASPNB.

Une équipe de femmes créatives de la Zone 1B, Moncton, a appris à fabriquer des libellules en perles pour les portes moustiquaires avec l'aide de Claudette McGill. La vente de ces aimants, à 8 \$ l'unité ou 15 \$ la paire, a permis de recueillir 1 300 \$. Le temps considérable que les bénévoles ont investi dans cette initiative est grandement apprécié.

Les fonds recueillis à l'échelle des zones peuvent servir à en financer les initiatives; 10 % des fonds sont remis à l'ASPNB.

**Fonds de l'Ordre de Saint-Lazare** : L'Ordre de Saint-Lazare a procédé à la remise officielle d'un chèque de 777,34 \$ à l'ASPNB, à Moncton, le 22 novembre 2012. Ces fonds ont couvert les coûts des présentoirs pour les stands, du papier à en-tête de l'ASPNB et des cartes de remerciement.

**Groupe membre** :

À sa réunion du 4 décembre 2012, le conseil a approuvé la création de la catégorie « Groupe », assortie de frais d'adhésion de 70 \$. On espère que, grâce aux partenariats qui s'ensuivront, cette catégorie de membres permettra de renforcer notre cause lorsque nous présentons des énoncés de position.

Toute association souhaitant être membre de l'ASPNB, comme la division du Nouveau-Brunswick de la Société canadienne du cancer, peut présenter une demande d'adhésion dans cette catégorie. D'autres associations provinciales sont parvenues à augmenter leurs revenus de cette manière, en plus de profiter d'avantages considérables pour la progression des soins palliatifs par l'intermédiaire de tels partenariats.

À notre grande déception, notre demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance a été refusée en fonction des renseignements fournis; nous avons reçu une lettre à cet effet, datée du 30 novembre 2012, de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La D<sup>re</sup> Pam Mansfield et Ann Nickerson ont opté pour l'option a) proposée par l'ARC, et répondu dans les 60 jours en fournissant davantage de renseignements.

En avril 2013, l'ACSP a rédigé une lettre de soutien à notre demande d'enregistrement; elle a été envoyée à l'ARC, et nous attendons sa réponse. Ann Nickerson a communiqué avec un avocat, qui lui a suggéré de consulter un comptable; c'est ce que nous ferons au besoin lorsque nous aurons une réponse.

Ann Nickerson, notre présidente, a représenté l'ASPNB lors d'une réunion des intervenants organisée à Halifax avec le Technology Evaluation in the Elderly Network, groupe de recherche national. La présidente de l'ASPNB sera tenue au courant des possibilités de collaboration avec ce groupe de l'Université McMaster par courriel.



Notre première activité de collecte de fonds provinciale a été l'un des moments marquants de l'exercice. Elle a permis de recueillir 5 280 \$ de profits pour notre congrès annuel.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MANDATS

<u>Nom</u>	<u>Poste ou zone représentée</u>	<u>Date de nomination</u>	<u>Expiration du mandat (assemblée générale annuelle)</u>
Mansfield, D <sup>re</sup> Pam	Présidente sortante, Moncton	Mai 2012	2014
Nickerson, Ann	Présidente, Moncton	Mai 2012	2014
Gowan, D <sup>re</sup> Debra	Vice-présidente	Mai 2011	2013
Poste vacant	Trésorier		
Currie, Susan	Secrétaire, Fredericton	Mai 2012	2014
Langlois, D <sup>re</sup> Julie	Membre sans fonction	Avril 2012	2014
McGill, Claudette	Membre sans fonction	Avril 2013	2015
MacLeod, Marlene	Membre sans fonction	Septembre 2012	2014
Rojas, D <sup>r</sup> Fernando	Zone 1A, Moncton	2009	2015
Turcotte, D <sup>re</sup> Renée	Zone 1A, Moncton	Janvier 2013	2014
McKenna, Amanda	Zone 1B, Moncton	Avril 2013	2015
Hebert, Lana	Zone 1B, Moncton	Avril 2012	2014
Wildish, D <sup>re</sup> Julia	Zone 2, Saint John	Septembre 2010	2014
Mayberry, Melody	Zone 2, Saint John	Avril 2013	2015
Chapman, Kim	Zone 3, Fredericton	Mai 2012	2014
Poste vacant	Zone 4, Edmundston		
Guitard, Sylvette	Zone 4, Edmundston	2012	2014
MacMillan, D <sup>re</sup> Vona	Zone 5, Campbellton	Avril 2013	2015
Poste vacant	Zone 5, Campbellton		
Poste vacant	Zone 6A, Bathurst et les environs		
Vienneau, Shirley	Zone 6A, Bathurst et les environs	2009	2015
Sonier, Rebecca	Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs	2013	2015
Comeau, Josianne	Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs	2013	2015
Poste vacant	Zone 7, Miramichi		
Poste vacant	Zone 7, Miramichi		

Le 24 avril 2013

Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick (ASPNB)

Rapport financier du congrès annuel

Saint John, les 25 et 26 avril 2013

**Sommaire financier – Exercice du 30 mars 2012 au 1<sup>er</sup> avril 2013**

***Liquidités au 30 mars 2012 – 12 042,22 \$***

**Revenus**

Intérêts	1,95 \$
Assemblée générale annuelle (AGA) 2012, à Edmundston	1 989,16 \$
Droits d'inscription à l'AGA et frais d'adhésion	25 560,00 \$
Dons	11 188,34 \$
Ventes d'épinglettes d'Aitkens Pewter	7 400,00 \$
<b>Total :</b>	<b><u>46 139,45 \$</u></b>

**Dépenses**

Frais bancaires (transactions)	1,00 \$
Frais bancaires (chèques oblitérés)	225,00 \$
AGA 2012	16 667,79 \$
Réunions du conseil	3 043,49 \$
Téléconférences et réunions	1 382,61 \$
Certification de l'ASPNB	20,00 \$
Site Web (traduction et mise à jour)	617,87 \$
Adhésion conjointe de l'ASPNB et de l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP)	3 120,00 \$
Publicité	54,24 \$
AGA 2013	5 074,53 \$
Fournitures de bureau	951,76 \$
Aitkens Pewter (factures et présentoirs à colliers)	4 306,87 \$
Cotisation provinciale à l'ACSP	350,00 \$
Banque de données <i>Sumac</i> et services en ligne	610,20 \$
<b>Total :</b>	<b><u>36 425,36 \$</u></b>

***Liquidités au 1<sup>er</sup> avril 2013 – 21 756,31 \$***

---

Soumis par Rinette Côté, trésorière (le 23 avril 2013)



**Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick (ASPNB)**

**Rapport financier**

**Réunion du conseil d'administration, Saint John**

**Le 25 avril 2013**

**Sommaire financier – Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2013**

***Liquidités au 31 décembre 2012 – 14 788,26 \$***

**Revenus**

Intérêts (octobre, novembre et décembre)	0,36 \$
Adhésions (une adhésion conjointe à l'ACSP)	15,00 \$
Adhésions (8 adhésions à l'ASPNB et à l'ACSP à 35 \$)	280,00 \$
Ventes d'épinglettes d'Aitkens Pewter	5 280,00 \$
Dons :	
– R & B Comeau	20,00 \$
– Kennebecasis Drugs Ltd.	100,00 \$
– Quality Resp. Care Inc.	1 000,00 \$
– Inscriptions au congrès 2013	4 560,00 \$

**Total :** **11 255,36 \$**

**Dépenses**

Adhésion conjointe à l'ACSP	140,00 \$
Cotisation provinciale à l'ACSP	350,00 \$
Téléconférences :	
– Conseil d'administration (le 4 décembre)	363,86 \$
– Comité de sensibilisation / comité organisateur annuel (le 14 janvier)	189,84 \$
Mises à jour du site Web (Ineke Van Zeeland)	317,87 \$
Fournitures de bureau (boîtes de dossiers, classeur, timbres, frais de port)	59,62 \$
Frais de port et timbres (M. Macleod)	45,69 \$
Cadeaux pour le congrès annuel (A. Nickerson)	74,53 \$
Aitkens Pewter (facture pour les épinglettes)	2 135,70 \$
Banque de données <i>Sumac</i> et services en ligne	610,20 \$

**Total :** **4 287,31 \$**

***Liquidités au 1<sup>er</sup> avril 2013 – 21 756,31 \$***

---

Soumis par Rinette Côté, trésorière (le 23 avril 2013)

Les membres du conseil suivants ont terminé leur mandat de deux ans ou remis leur démission pour des raisons personnelles :

- Bashala, D<sup>r</sup> Roger
- Chiasson, Patsie
- Yacoub, D<sup>re</sup> Inas
- O'Brien, Sharon
- Frenette, P. Maurice
- Sastaunik, Helen
- Côté, Rinette
- Grace, Donna
- LeBlanc, Francine

Nous vous remercions de votre contribution bénévole à l'ASPNB au fil des ans. Le conseil espère que vous demeurerez membre de l'ASPNB!

Pour conclure, les réalisations ont été nombreuses au cours de l'exercice, et nous entamons avec plaisir un autre exercice productif à titre de bénévoles.